

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE D'ALBE

Arrondissement
de Sélestat

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre Conseillers
élus : 11

SEANCE DU 02 MARS 2020

Convocation du : 21 février 2020

Nbre Conseillers
en fonction : 11

Le Maire : Dominique HERRMANN

Les Adjoints : Fabien DOLLE

Nbre Conseillers
présents : 9

Christine SENFT

MARTIN Francis

Les conseillères : FAHRER Christelle, KLEIN Cathy

Les conseillers : KARDOUH Abdessamad et STRIEVI
Manuel, LEDERMANN David

Absents excusés: BARTHEL Damien, BAUER David.

Début de séance : 19h30

M. le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers, ainsi qu'à Mme Isabelle HERRBACH, qui assiste la secrétaire de Mairie. Puis il énumère les absents excusés précise que M. Damien BARTHEL a donné procuration à M. KARDOUH Abdessamad .Le Maire passe à l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 16/12/2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte-rendu de la séance du 16/12/2019.

2) COMPTE ADMINISTRATIF 2019.

Le conseil prend connaissance du compte administratif du budget primitif de l'exercice 2019 présenté par le Maire. Le compte arrêté comme suit est approuvé et voté à l'unanimité hors de la présence du Maire celui-ci ayant quitté la salle du conseil.

<u>Section de fonctionnement</u> :	Recettes :	478 243.62
	Dépenses :	<u>443 185.60</u>
	Excédent :	35 058.02
Excédent 2018		<u>133 514.78</u>
Résultat fonctionnement	Excédent	168 572.80

<u>Section d'investissement</u> :	Recettes :	38 574.55
	Dépenses :	<u>240 002.79</u>
	Résultat :	-201 428.24
Excédent 2018 :		118 722.24
Résultat d'investissement de l'exercice :		- 82 706.00

Le Conseil approuve également à l'unanimité et en l'absence du percepteur, le compte de gestion 2019 identique au compte administratif 2019 du budget primitif.

3) **AFFECTATION DU RESULTAT 2019.**

Après avoir entendu et voté le compte administratif de l'exercice 2019 ce jour, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019, le Conseil Municipal constate que le compte administratif présente :

- Un excédent de fonctionnement de 168 572.80 €
- Un déficit d'investissement de 82 706.00 €

Décide, à l'unanimité d'affecter ce résultat comme suit :

- C/1068 recette d'investissement : 82 706.00 €
- C/002 recettes de fonctionnement : 85 866.80 €

4) **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020.**

Le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif pour l'exercice 2020 arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement :	596 400€	596 400 €
Section d'investissement :	<u>187 300€</u>	<u>187 300 €</u>
Résultat global	783 700 €	783 700 €

Après avoir entendu les explications du Maire concernant l'élaboration et le vote du budget primitif 2020, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité le budget 2020.

Fin de séance à 21h00.